
La CFTC DGFIP du Loir et cher a participé au CSAL-FS du 27/06/2025. La direction nous a informés sur plusieurs sujets.

1-Le PV de la FS du 17/03/2025 a été approuvé par l'ensemble des représentants du personnel présents.

2-Actualités du médecin :

Le docteur Cabrol revient sur l'expérimentation de secourisme en santé mentale. Elle a eu un séminaire à Paris il y a 15 jours concernant cette expérimentation qui a regroupé différentes administrations. Cette formation sera déployée dès septembre par région.

Dans un premier temps, elle s'adressera aux personnels RH, au correspondant social et handicap.

Les syndicats seront formés ensuite . Ce serait la même formation pour les syndicats . Les assistants de prévention ont reçu une information à ce sujet lundi.

Le but étant de détecter les problèmes puis d'orienter la personne vers les interlocuteurs appropriés.

Pour la CFTC DGFIP du Loir et Cher, cette formation devrait permettre de donner des clés afin de mieux appréhender certaines situations d'agents en difficulté. Elle résulte de la circulaire du 23/02/2022 qui demande aux employeurs publics de développer et promouvoir les formations en santé mentale. Pour rappel, la santé mentale est la grande cause nationale pour 2025, elle succède à l'activité physique et sportive.

3- Bilan de la campagne DUERP 2024 et des actions PAP :

La CFTC DGFIP Loir et Cher a participé au groupe de travail sur le DUERP. M Rollet remercie les représentants du personnel qui étaient présents.

Il y avait 183 lignes en 2023, il y en a 84 en 2024 car des lignes concernant différents services ont été regroupées.

La CFTC DGFIP locale a recensé vos constats, dans la catégorie risque psycho sociaux il en résulte que vous êtes très nombreux à indiquer une conciliation vie professionnelle et vie personnelle difficile, une quantité et/ou de la complexité dans le travail et que cela engendre de la pression avec une perte d'intérêt pour les missions. Vous avez évoqué aussi les risques liés aux agressions verbales ou physiques et le contact pour certains d'entre vous avec la détresse sociale.

Il a été fait constat aussi d'un manque d'autonomie ou de marges de manœuvre, entraînant de l'ennui, désintérêt pour son travail voire d'une certaine prévisibilité et d'un sentiment d'isolement sur certaines missions.

Pour la CFTC, le DUERP et le PAP donnent une image fidèle des difficultés et des attentes des agents au plan matériel, organisationnel et psychologique des agents au cours de l'année écoulée. Pour la CFTC, il convient d'être vigilants sur la teneur de ces messages qui sont récurrents d'années en années et nous demandons un retex sur l'ensemble des mesures de préventions engagées. La CFTC DGFIP du Loir et Cher fait le constat d'une dégradation globale des conditions de vie au travail des agents et demande que soit apporter des réponses concrètes et rapides aux différentes attentes légitimes des agents.

4-Présentation des évolutions de l'application SIGNALFIP :

Il y a eu 3 évolutions depuis l'ouverture de l'application :

Le périmètre de signalement est étendu depuis décembre 2024, il est ouvert au référent juridique, aux signalements internes et aux représentants syndicaux.

De plus, l'assistant de prévention peut faire la déclaration à la place de l'agent, en respectant la pensée de ce dernier.

6-Fiches de signalement :

Des lettres de mises en garde ont été faites. Sur la trésorerie amende, une dénonciation au procureur est en cours, en référence à l'article 40, la direction est en attente de la décision.

Au vu du contexte, la CFTC DGFIP Locale trouve inadmissible que les agents soient pris à parti dans leur quotidien alors qu'ils exercent seulement leur profession. Cette situation se répète malheureusement que trop souvent sur l'ensemble des sites de la DGFIP. Il est plus que temps de prendre ce point réellement en compte.

7- Point accident :

Un seul recensé le 03/04/2025, une personne a trébuché en allant au restaurant administratif de Blois. On rentre dans la catégorie des accidents de trajets.

8- Points travaux immobiliers :

Sur le site de Blois :

- Bodin

Le vestiaire est pratiquement terminé à Blois, il est situé au rez de chaussée. Seul subsiste le problème de la lumière qui reste allumée mais ce point devrait être résolu prochainement.

Concernant, l'aération de ce dernier, pour l'instant la porte doit rester ouverte car il n'y a pas de VMC. Un extracteur d'humidité est peut être envisageable. Cette analyse sera vue prochainement en instance, après étude.

- Les Archives (côté SIE)

Une fuite sur une canalisation a été signalée au sous-sol. Comme, il y a de l'amiante sur les tuyaux concernés, deux entreprises spécialisées vont intervenir. Un coordinateur est désigné pour les travaux. Ils sont prévus du 21 juillet au 8 août.

A l'issue, une inspection commune avec le BIL, le coordinateur et les membres de la formation spécialisée est prévue.

Afin de préserver la sécurité des salariés des entreprises, des salles seront réservées pour qu'ils puissent revêtir les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à leur activité. Sur cette période, l'accès au rez-de-chaussée sera perturbé.

L'amiante est extrêmement dangereux à l'état de poussière : lorsqu'elles sont inhalées, ses fibres peuvent pénétrer au plus profond des poumons. Dans ce contexte la CFTC DGFIP du Loir et Cher restera vigilante quant au mode d'extraction en sous sol de ces fibres et de la protection des archives qui ne doivent pas être souillées par les résidus de poussières.

Sur le site de Vendôme :

Les devis sont signés pour la création de la salle de réunion à Vendôme. Les travaux commenceront mi-septembre et se termineront à la fin de l'année.

Une réunion est prévue le 3 juillet avec le SGC Vendôme dépenses, pour présenter le projet.

Il est prévu un gros isolement phonique avec une cloison et de la laine de roche.

Cette salle pourra accueillir 40 personnes sur des chaises.

Après la fin de ces travaux, une analyse est prévue pour le rez de chaussée concernant la salle de convivialité en concordance avec la rénovation de la cuisine.

Même s'il a été convenu en CNAS de limiter les frais liés aux rénovations des coins repas, il apparaît indispensable pour la CFTC DGFIP du Loir et Cher que celui du site de Vendôme soit revu rapidement que ce soit en matière d'aménagement et de sécurité. Pour rappel, la restauration de l'hôpital est éloignée du site (15 minutes) et est limité en places.

9-Préparation et exécution du budget 2025 pour avis :

Afin d'optimiser le temps et d'améliorer les conditions de vie au travail de l'agente (DDFIP 41) garante de la propreté des surfaces sur le site de Bodin, un devis a été demandé pour l'achat d'un aspirateur lavant. Cela sera utile pour l'ensemble des agents de ce site.

Pour la CFTC DGFIP du Loir et cher l'amélioration des conditions de vie au travail concerne l'ensemble des agents.

10- Situation du service SPFE :

Suite à des départs en retraite, un renouvellement des équipes et des compétences n'a pas permis de rattraper le retard ce qui fragilise le collectif de travail. Dans ce contexte, le SPF-E de Mandes, en appui depuis le 26 mars 2025, sera prolongé jusqu'à la fin de l'année. Deux nouveaux collègues sont arrivés en avril, une nouvelle inspectrice arrive en septembre et prochainement, le chef de service quitte ses fonctions sur ce site.

Les résultats se sont améliorés pour la publicité foncière (18 jours au lieu de 25 jours)

Pour l'enregistrement, les délais sont plus longs pour les déclarations.

Pour y pallier, deux auxiliaires sont recrutés, l'un en juillet, l'autre en août afin d'apurer le retard. L'apprentie sera reconduite jusqu'à la fin de l'année puis un nouvel apprenti arrivera en septembre pour un an.

La CFTC DGFIP du Loir et Cher note l'arrivée d'aides extérieures mais précise que cela ne peut pas remplacer des agents « sachants ».

Entre le 24 mars et le 22 avril, des entretiens ont eu lieu afin de recenser et d'analyser les difficultés du service. 11 collègues ont été reçus sur 19. Un rapport sur ces entretiens a été émis, le 13 mai.

Il en ressort deux points :

- des tensions entre les secteurs liés à la répartition de la charge de travail et de son organisation: accueil physique, téléphonique, télétravail.

- des conflits entre les agents : climat pesant, tensions interpersonnelles, arrêt de travail.

Dès l'automne 2025, un dialogue initié par la Direction est prévu afin de clarifier la position de chacun au sein du service et de trouver des solutions collectivement pour réinstaurer un climat de sérénité.

La CFTC DGFIP du Loir et Cher à l'issue du CSAL-FS demande que les acteurs de prévention accompagnent la délégation dans le cadre du dialogue. Effectivement, ce point n'a pu être relayé directement en instance car nous n'avons pas reçus les renseignements liés aux nominations des acteurs de prévention nouvellement arrivés.

11-Questions diverses :

La CFTC DGFIP Locale a demandé que les informations liées aux acteurs de prévention soient accessibles sur Ulysse 41. La direction en prend note.

**La saison estivale ayant commencé,
nous en profitons pour vous souhaiter
d'excellentes vacances d'été !**